

Résultats du 1^{er} semestre 2025

La Réunion, le 1er septembre 2025 – après bourse.

Le premier semestre 2025 s'inscrit dans la continuité du second semestre 2024, qui avait marqué un retour à la normale après un premier semestre 2024 de transition.

SAPMER réalise un chiffre d'affaires de 55,3 millions d'euros, un Excédent Brut d'Exploitation (EBE) de 7,7 millions d'euros et un résultat net de 1,8 million d'euros.

Les efforts de maîtrise des coûts ont permis une réduction de 10 % par rapport au premier semestre 2024. Les capitaux propres ont été renforcés grâce aux bons résultats des deux derniers semestres et à la seconde tranche de l'augmentation de capital réalisée en avril 2025. Par ailleurs, la dette financière a été divisée par deux en deux ans. Ces améliorations traduisent la capacité du Groupe à rebondir après les crises successives : celle du Covid en 2020-2021, puis l'arrêt contraint de ses thoniers mauriciens, suite aux difficultés rencontrées sur les quotas en 2022 et 2023 avec les autorités mauriciennes de l'époque.

Dans un environnement exigeant, SAPMER reste fidèle à ses valeurs : rigueur, résilience et engagement. Nous abordons les prochains défis avec détermination, portés par la confiance renouvelée de nos partenaires et actionnaires, et par l'énergie de nos équipes.

Résultats consolidés (1er janvier – 30 juin)

Les comptes semestriels ne font pas l'objet de procédures d'audit.

En millions d'euros – IFRS	S1 2025	S2 2024	S1 2024
Chiffre d'affaires	55.3	52.0	50.7
Excédent Brut d'Exploitation	7.7	7.9	0.0
Résultat opérationnel	3.2	3.6	(4.1)
Résultat financier	(1.4)	(1.9)	(0.1)
Résultat avant impôt	1.8	1.7	(4.1)

Chiffre d'affaires

L'activité pêcherie, comprenant la pêche australe (légine et langouste) et la pêche au thon tropical (ventes de thon brut), représente 97% du chiffre d'affaires total. Cette activité est en hausse de 10% par rapport au premier semestre 2024.

Le chiffre d'affaires de la pêcherie australe progresse de 20 %, porté par un calendrier de marées plus favorable et une hausse des prix de la légine. Les prix de la langouste sont en légère baisse.

Le chiffre d'affaires de la pêcherie thon recule de 7%. Les prix ont retrouvé un niveau de milieu de cycle, mais les volumes ont été pénalisés par un arrêt technique réglementaire d'un des trois thoniers et des conditions de pêches défavorables au second trimestre.

Le chiffre d'affaires de l'activité valorisation, constitué des ventes directes réalisées par notre comptoir du Port de la Réunion, est en baisse de 6%. Cette diminution s'explique par les effets conjugués du

cyclone Belal et de l'épidémie de chikungunya qui ont affecté l'activité de nos clients locaux professionnels.

Rentabilité opérationnelle

L'EBE réalisé est de 7,7 millions d'euros, soit 14 % du chiffre d'affaires. Après la prise en compte des dotations aux amortissements et dépréciations de 4,5 millions d'euros, le résultat opérationnel ressort à 3,2 millions d'euros.

Le résultat financier est de -1,4 million d'euros, conduisant à un résultat net avant impôt de 1,8 million d'euros.

Structure bilancielle

Au 30 juin 2025, les capitaux propres s'élèvent à 44,5 millions d'euros. La dette financière atteint 44,1 millions d'euros et la trésorerie est de 10,6 millions d'euros. Il en résulte une dette financière nette à 33,5 millions d'euros, soit :

- un ratio dette nette / capitaux propres de 0,75x ;
- un ratio dette nette / EBITDA glissant sur 12 mois de 2,1x.

Perspectives

SAPMER poursuivra son adaptation à un environnement en constante évolution, notamment dans sa pêcherie phare, la légine, dont elle est le premier opérateur. Après l'entrée d'un nouveau navire dans cette pêcherie en 2022, modifiant la répartition des quotas entre huit navires au lieu de sept, et une baisse du TAC (Total Admissible de Captures) de 7% en 2024, la préfecture des TAAF a annoncé le 18 juillet une nouvelle réduction du TAC de 15% pour les campagnes 2025 à 2028. La dernière semaine d'août 2025, les TAAF ont publié le maintien du contingentement à huit navires dans la pêcherie et la répartition des quotas de légine par navire selon les nouveaux critères du plan de gestion qui conduisent les navires SAPMER à enregistrer une baisse de leur quota de 25% par rapport à la campagne précédente. Ces niveaux de quota vont nécessiter la mise en œuvre de mesures d'adaptation.

Fort de 80 ans d'engagement et d'innovation dans les mers australes, les quelques 500 collaborateurs de SAPMER entendent conserver leur place au service de cette pêcherie légine qu'ils ont contribué à structurer aux côtés des TAAF et du Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN), faisant de la pêcherie légine dans les Terres australes et antarctiques françaises une filière durable et exemplaire.

SAPMER aborde les prochaines étapes de son développement, forte de ses savoir-faire, de sa résilience et de l'engagement de ses équipages et de ses équipes, qui constituent les fondements de sa réussite durable.

À propos de Sapmer – www.sapmer.fr

Sapmer est l'armement réunionnais pionnier de la grande pêche dans les eaux des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) au départ de l'île de La Réunion. Créée en 1947, Sapmer opère à l'heure actuelle une flottille de 8 navires de pêche : quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et dorénavant trois thoniers senners surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon tropical (Albacore et Listao) dans l'océan

Indien.

Sapmer est engagée dans une démarche de pêche responsable et durable avec une certification MSC au titre de sa pêcherie légine à Kerguelen et à Crozet (SARPC) et au titre de sa pêcherie langouste à Saint-Paul et Amsterdam.

La pêcherie de thon listao bénéficie également d'une certification MSC et de la certification Friends of the Sea Wild et FAD Free. SAPMER adhère pour ces activités thonières aux programmes Dolphin Safe, Sustainable Indian Ocean Tuna Initiative (FIP SIOTI), ISSF Proactive Vessel Register (PVR).

Positionnée sur des activités de niches à fortes valeurs, Sapmer segmente ses activités en deux catégories :

- Une activité de pêcherie qui comprend les ventes de légines et de langoustes australes pêchées dans les mers australes (Zones économiques exclusive des Terres australes et antarctiques françaises) et les ventes de thon brut (Albacore et Listao) pêché en océan Indien.
- Une activité de valorisation de nos pêches en produits Premium : longes sashimi, steaks, produits appertisés,...

Sapmer est cotée sur Euronext Growth Paris - Code ISIN FR0010776617 – ALMER

Contacts - Service Communication – T : 0262 42 02 73 – communication@sapmer.com